

Questions au Feuilleton

formation et affiches à l'intention d'installations locales, y compris les services récréatifs, sont imprimés dans la langue de l'unité ou de la formation. Cependant, pour ce qui est des documents de cette dernière catégorie, ils sont imprimés sous forme bilingue dans la région de la capitale nationale et en divers autres endroits où il y a un nombre important de militaires des deux groupes linguistiques.

2. La traduction en français et l'impression sous forme bilingue ont débuté depuis un certain nombre d'années et se poursuivent. Sauf en ce qui concerne les publications techniques, l'arriéré devrait disparaître d'ici quelques années. Le taux de traduction des publications techniques sera axé sur la disponibilité des traducteurs qui possèdent les connaissances techniques nécessaires.

3. Oui.

4. Oui.

5. Le coût total du programme ne peut être prévu avec exactitude pour le moment, à cause de la longue période de temps dont il s'agit.

6. Il est à prévoir que la publication des documents sous forme bilingue coûtera 40 p. 100 de plus que la publication en une seule langue.

LA NOLISATION D'AVIONS BOEING 707

Question n° 450—M. Neil:

Le ministère de la Défense nationale a-t-il nolisé des avions PWA Boeing 707 pour le transport de marchandises en Europe ou au Moyen-Orient entre le 1^{er} janvier 1974 et la date de la réponse à la présente question et, dans l'affirmative, a) combien d'avions ont été nolisés, b) quel était le lieu de destination de chaque avion, c) quel a été le coût total de ces nolisements, d) pour quelle raison n'a-t-on pas utilisé les avions du ministère de la Défense nationale?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Oui. a) Trois; b) Les trois avions se rendaient à Lahr, en Allemagne; c) \$32,400; d) Tous les avions du MDN étaient affectés à une activité d'une priorité plus élevée.

DÉFENSE NATIONALE—LE COÛT DE LA FORMATION

Question n° 465—M. Forrestall:

1. Combien coûte aujourd'hui aux contribuables la formation complète a) d'un pilote de transport, b) d'un pilote de combat, c) d'un radio-navigateur, d) d'un dentiste, e) d'un médecin militaire, f) d'un avocat, g) d'un conducteur de char de combat, h) d'un pilote au long cours, i) d'un ingénieur maritime, j) d'un ingénieur en construction, k) d'un programmeur d'ordinateur, l) d'un capitaine de navire?

2. Combien a coûté aux contribuables la formation du personnel de chacune de ces catégories en 1963 et 1967?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. Voici ce qu'il en a coûté, en 1974, pour former les spécialistes et professionnels des catégories suivantes. Ces chiffres ne comprennent pas la solde versée aux étudiants. a) et h) Pilote de transport et pilote au long cours, \$270,648; b) Pilote de combat, \$301,668; c) Radio-navigateur, \$89,054; d) Dentiste, \$10,980*; e) Médecin militaire, \$6,102*; f) Les avocats sont généralement recrutés une fois qu'ils sont inscrits au barreau; dès lors, les seuls frais qu'entraîne leur formation sont ceux qui sont communs à toutes les catégories d'emploi d'officier, tels que les frais de recrutement et les frais de scolarité des élèves-officiers, savoir, \$5,446; g) Conducteur de char de combat, \$12,993; i) Mécanicien de marine, \$16,400*; j) Technicien de travaux et bâtiments, \$18,881*; k) Programmeur d'ordinateur, \$25,628*.

[M. Richardson.]

*Ces coûts ne comprennent que les débours du MDN à l'exclusion de toute contribution ou subvention du gouvernement fédéral aux maisons d'enseignement post-secondaire.

l) Il est impossible d'établir avec précision ce qu'il en coûte pour former un capitaine de navire, car la nomination est fondée sur l'expérience et le mérite acquis à la suite du cours offert aux officiers subalternes.

2. Voici ce qu'il en a coûté au MDN, en 1963 et en 1967, pour former le personnel de chacune des catégories suivantes:

Catégorie	1963 \$	1967 \$
Pilote de transport et pilote au long cours	82,400	94,500
Pilote de combat	82,400	99,000
Radio-navigateur	54,600	69,900
Dentiste	Non disponible	3,500
Médecin militaire	Non disponible	3,500
Avocat	Non disponible	3,500
Conducteur de char de combat	Non disponible	Non disponible
Mécanicien de marine	Non disponible	Non disponible
Technicien de travaux et bâtiments	7,500	Non disponible
Programmeur d'ordinateur	12,000	Non disponible
Capitaine de navire	Sans objet	Sans objet

LA VALEUR TOTALE DES TIMBRES OLYMPIQUES AU 1^{er} OCTOBRE

Question n° 550—M. Jelinek:

1. Le 1^{er} octobre, quelle était la valeur totale des timbres olympiques vendus?

2. A cette même date, quel était le coût total de production des timbres vendus?

3. Le 1^{er} octobre, combien d'argent avait été versé à COJO, suite à la vente des timbres olympiques?

M. Raynald Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): 1. \$1,630,277.

2. Le montant de \$375,952 représente les frais de fabrication seulement, sans compter les autres frais.

3. Un montant de \$225,000 a été porté au compte olympique du ministère des Finances.

LA RÉTRIBUTION DES SCULPTEURS DE STATUES D'HOMMES D'ÉTAT CANADIENS

Question n° 780—Mr. Diefenbaker:

Quelles sommes d'argent ont été versées aux sculpteurs, avec leur nom et adresse respectifs, qui ont réalisé a) la statue du très honorable Arthur Meighen, b) la statue du très honorable Louis Saint-Laurent et c) l'esquisse de la statue du très honorable R. B. Bennett?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Les ministères des Travaux publics et du secrétaire d'État m'informent comme suit: Les sculpteurs ont reçu les sommes suivantes: a) Marcel Braitstein C.P. 1238 Sackville (Nouveau-Brunswick), \$48,000; b) Elek Imredy 2132, rue Yew Vancouver (Colombie-Britannique), \$56,000; Ces paiements ont été imputés au compte des avances du fonds de roulement et les coûts ont ensuite été remboursés par le Secrétariat d'État. c) Le Secrétariat d'État a versé \$2,800 à